

## Bonus Conso : TotalEnergies récompense ses clients électricité et gaz pour leurs économies d'énergies

Paris, 30 mai 2024 – Pour la deuxième année consécutive, les clients de TotalEnergies ont pu profiter du Bonus Conso<sup>1</sup>, un dispositif par lequel la Compagnie récompense les économies d'énergies réalisées sur l'électricité et sur le gaz entre l'hiver 2023-2024 et l'hiver 2022-2023.

Plus de 450 000 clients sont parvenus à réduire leur consommation d'au moins 10 % par rapport à l'hiver précédent ; ils recevront ainsi une **prime d'en moyenne 33 € par énergie**<sup>2</sup>.

Grâce à leur mobilisation, nos clients ont participé à économiser **près de 300 GWh** cet hiver par rapport au précédent, dont environ **150 GWh d'électricité**, soit l'équivalent d'un mois de consommation d'une ville comme Bordeaux<sup>3</sup>; et environ **150 GWh de gaz**, soit l'équivalent d'un mois de consommation d'une ville comme Dijon.

\*\*\*

### À propos de TotalEnergies

TotalEnergies est une compagnie multi-énergies intégrée mondiale de production et de fourniture d'énergies : pétrole et biocarburants, gaz naturel et gaz verts, renouvelables et électricité. Nos plus de 100 000 collaborateurs s'engagent pour fournir au plus grand nombre une énergie plus abordable, plus disponible et plus durable. Présente dans environ 120 pays, TotalEnergies inscrit le développement durable au cœur de sa stratégie, de ses projets et de ses opérations.

### Contacts TotalEnergies

Relations Médias : +33 (0)1 47 44 46 99 | [presse@totalenergies.com](mailto:presse@totalenergies.com) | [@TotalEnergiesPR](https://www.instagram.com/TotalEnergiesPR)

Relations Investisseurs : +33 (0)1 47 44 46 46 | [ir@totalenergies.com](mailto:ir@totalenergies.com)



[@TotalEnergies](https://www.twitter.com/TotalEnergies)



[TotalEnergies](https://www.linkedin.com/company/TotalEnergies)



[TotalEnergies](https://www.facebook.com/TotalEnergies)



[TotalEnergies](https://www.instagram.com/TotalEnergies)

### Avertissement

Les termes « TotalEnergies », « compagnie TotalEnergies » et « Compagnie » qui figurent dans ce document sont utilisés pour désigner TotalEnergies SE et les entités consolidées que TotalEnergies SE contrôle directement ou indirectement. De même, les termes « nous », « nos », « notre » peuvent également être utilisés pour faire référence à ces entités ou à leurs collaborateurs. Les entités dans lesquelles TotalEnergies SE détient directement ou indirectement une participation sont des personnes morales distinctes et autonomes. Ce document peut contenir des déclarations prospectives. Elles peuvent s'avérer inexactes dans le futur et sont dépendantes de facteurs de risques. Ni TotalEnergies SE ni aucune de ses filiales ne prennent l'engagement ou la responsabilité vis-à-vis des investisseurs ou toute autre partie prenante de mettre à jour ou de réviser, en particulier en raison d'informations nouvelles ou événements futurs, tout ou partie des déclarations, informations prospectives, tendances ou objectifs contenus dans ce document. Les informations concernant les facteurs de risques susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur les résultats financiers ou les activités de TotalEnergies sont par ailleurs disponibles dans les versions les plus actualisées du Document d'Enregistrement Universel déposé par TotalEnergies SE auprès de l'Autorité des marchés financiers et du Form 20-F déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission ("SEC").

<sup>1</sup> Voir le règlement avec les modalités complètes de l'opération sur <https://www.totalenergies.fr/bonus-conso-fin>

<sup>2</sup> TTC

<sup>3</sup> Équivalences calculées à partir de la consommation de foyers moyens, soit une consommation d'électricité de 441kWh /mois et une consommation de gaz de 833kWh /mois.

